

Villabé, le 22 septembre 2017

**REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
(ARTICLE L 2121.7 DU CODE GENERAL DES COLLECTIVITES TERRITORIALES)**

Le Conseil Municipal de la Commune de VILLABE se réunira,
en séance publique,

**LE VENDREDI 29 SEPTEMBRE 2017 A 19H30
SALLE ROGER DUBOZ A VILLABE**

L'ordre du jour sera le suivant :

1. Affaires générales

- a) Porter à connaissance : Décisions du Maire
- b) Approbation du PV du conseil municipal du 30 juin 2017
- c) Tarifs du cimetière communal

2. Affaires financières

- a) Autorisation préalable des poursuites à l'encontre des redevables de produits émis au profit de la commune
- b) Décision modificative n°2
- c) Indemnités de conseil au comptable public

3. Affaires scolaires

- a) Répartition des frais de restauration pour les élèves extérieurs à la commune de Soisy-Sur-Seine

4. Affaires sociales

- a) Signature de la convention 2017/62 « Mon Compte Partenaire » avec la CAF

5. Services techniques

- a) Règlement des minibus
- b) Tarif désherbage
- c) Règlement intérieur pour l'achat public
- d) Convention cana 1200mm
- e) Tarification de la redevance d'occupation du domaine public

6. Ressources Humaines

- a) Modification du tableau des effectifs

7. Affaires Culturelles

- a) Convention avec l'Association des Familles de Villabé (AFV)

8. Service jeunesse

- a) Convention de mise à disposition de la salle du service jeunesse

9. Motion

- a) Ouragan IRMA

10. Mandat Spécial

- a) Mandat spécial : accompagner les personnes âgées

11. Questions orales



Karl DIRAT

Maire de Villabé
Vice-président de la
C.A. Grand Paris Sud
Seine-Essonne-Sénart